Nations Unies S/2020/803



Conseil de sécurité

Distr. générale
17 août 2020
Français
Original : anglais

Lettre datée du 14 août 2020, adressée au Secrétaire général et aux représentantes et représentants permanents des pays membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil de sécurité a mené à bien la procédure de vote sur le projet de résolution portant la cote S/2020/797, déposé par les États-Unis d'Amérique au titre de la question intitulée « Non-prolifération ». Le vote s'est déroulé selon la procédure énoncée dans la lettre datée du 27 mars 2020 adressée aux représentantes permanentes et aux représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil (S/2020/253), procédure qui a été arrêtée en raison de la situation exceptionnelle résultant de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

L'Administrateur chargé de la Division des affaires du Conseil de sécurité a reçu des lettres des 15 membres du Conseil communiquant la position de leur pays sur le projet de résolution. Le résultat du vote est le suivant :

Ont voté pour :

États-Unis d'Amérique, République dominicaine

Ont voté contre :

Chine, Fédération de Russie

Se sont abstenus :

Afrique du Sud, Allemagne, Belgique, Estonie, France, Indonésie, Niger, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Tunisie, Viet Nam

Le projet de résolution a recueilli 2 voix pour et 2 voix contre, avec 11 abstentions. Le nombre requis de voix n'ayant pas été obtenu, il n'a pas été adopté.

Le Président du Conseil de sécurité
(*Signé*) Dian Triansyah **Djani**

20-10791 (F) 190820 190820

